Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 13 (1946)

Heft: 7-8

Artikel: D'une souche primordiale des familles Lachat [suite et fin]

Autor: Lachat, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-698116

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ersten Bernhard begonnene und bis auf ihn selbst fortgeführte Chronik abgeschlossen hat, sei es, daß er selbst sie auf Grund von Nachforschungen zusammenstellte, auf jeden Fall wäre er der Eigentümer von dem gewesen, was wir oben die «Originalchronik» nannten. Auf sein Buch müßte die «Chronik» Samuel Deggellers irgendwie zurückzuführen sein.

Unser Geschlecht hat seit jenem Jakob Deggeller 115 Familien dieses Namens hervorgebracht. Heute sind die Deggeller nur ein über die alte und neue Welt zerstreutes Häuflein⁴). Dennoch hat der Name Deggeller bei seinem seltenen aber vollen Klang ein gewisses Recht auf Beachtung. Ich hoffe, mit dem Bericht über die mit seiner Geschichte so eng verwobene «Chronica Familiae Deggeller» die Freunde schweizerischer Familienforschung auch zu Freunden meines alten Schweizer Namens gewonnen zu haben. Wer von ihnen dazu etwas zu sagen hat — zur Geschichte schweizerischer Familienchroniken überhaupt, zu unserer Familie oder gar zur Existenz jener erschlossenen Originalchronik —, dem wäre ich für eine briefliche Mitteilung recht dankbar⁵).

D'une souche primordiale des familles Lachat

par Paul Lachat, Vicaire, Bâle (Suite et fin)

Ie Partie.

Heiné fils de François

était à Elay de 1613 à 1638 environ. Durant cette époque les livres paroissiaux de Montsevelier ne donnent pas de dates sur lui et sa famille, mais avant et après. Voici les dates:

⁴) Mir sind etwa sechs oder sieben Familien bekannt. Mit den noch nicht erfaßten ausgewanderten Familien mögen es heute in Europa und Amerika allerhöchstens 30 Familien sein. Ein Zusammenhang mit den sich ähnlich schreibenden Familien im deutschen Sprachgebiet (Degeler, Tegler, Degle u. ä.) ist nicht erforscht, bisher auch niemals wahrscheinlich geworden. Wünschenwert wäre vor allem eine Nachprüfung der Genealogie der Tiroler Künstlerfamilie Degler (gelegentlich auch Deggeler!), seit 1580 in Vilnöß nachweisbar.

⁵) Ich bin unter der Adresse Göttingen (Hannover) Calsowstr. 25 zu erreichen.

Heiné («Henricus vulgo Heiné Lachat ex Schelt», disent les livres paroissiaux)

bapt....

mort.: 4 janvier 1664

mariage: Nese (Agnèse) morte 28 mars 1638

enfants

- a) né à Mervelier:
- 1. Joh. Petrus, bapt. 21 avril 1602
- 2. Cäcilia, bapt. 4 avril 1604
- 3. Arnold, bapt. 29 mars 1607
- b) né probablement à Elay: *)
- 4. Frantz, bapt. . . .
- 5. Jean-Jacques, bapt.
- 6. Jean-Henry, bapt. plus tard chez Danville.

Not. Melchior Flury de Vermes (archives à Berne):

«François Lachat de la Scheulte, lequel pour lui et ses hoirs a confessé de debuoir à honorable Heiné Lachat de ladite Scheulte son père 100 livres sur une obligation en date du 8 mars 1650 signé Gerie Vernier Not. »

De Jean-Jacques nous avons connaissance par la lettre de fief du 9 février 1658 sur le mont Rippetsch (Les Rangiers et la Caquerelle):

«Frantz und Hans Jakob Latschat Gebrüdern aus der Schülten.» Le 9 février 1658 Frantz et Hans Jakob, frères, (fils de Heiné) reprennent les Vacheries de Raigiers (➡ Rangiers), cfr. lettre de fief sous cette date aux archives à Berne:

^{*)} Nous avons connaissance de trois enfants Frantz, Jean-Jacques et Jean-Henry par des protocoles de notaires. De ces trois enfants il n'y a que Frantz et Jean-Jacques qui nous intéressent pour le moment.

res auf Georgi anzufahen Benanntlich Sennberg und Sennerey Ziegelhaus oder Râgiers genanndt »

Mais les deux frères ne restèrent pas toujours ensemble. Le 2 avril 1660 Hantz Jakob reprend le second fief de sur Rippetsch:

«Von Gottes Gnaden, wir Johann Conrad Bischof zue Basel bekennen öffentlich hiemit, dass wir durch unseren Rath und Hofmeister Johann Frantz von Wessenberg, unseren Unterthanen aus Schelten, Hans Jakob Latschat unsere Sennhöfe und Vacherie la Combe und Montgremay auf dem Rippetsch (= de rupe = repais = Rippetsch = la hauteur des roches des Rangiers ou de la pierre de l'autel) gelegen für uns und unsere Nachkommen 15 jahrelang nachfolgender massen veradmodieren lassen

Bürgen: Hans Fleury aus dem Weyler, Melchior Latschat aus der Schelten, seine respectiven Schwager und Vetter.»

Les descendants de Jean-Jacques sont restés sur ce fief jusqu'au temps suivant la Révolution en France, où ils ont vendu Montgremay le 7 juin 1815 à un descendant de Frantz Lachat des Rangiers (nommé Jean Marie Conrad Lachat, Not. Bœchat). Les descendants de Jean-Jacques sont en partie restés bourgeois de la Scheulte, alors que d'autres sont devenus bourgeois de St. Ursanne, de Montmelon, etc.

Frantz Lachat, fils de Heiné, et frère de Jean-Jacques, a obtenu une nouvelle lettre de fief à la date 1668 9 avril

«Lehensbrief ausgestellt über den Berg Rippetsch, welcher Les Rangiers, la Caquerelle et le Creu umfaßt. Wir Johann Conrad Bischof von Basel thun kundt und zu wissen, daß wir unserem lieben und getreuen Frantz Latschat für sich und seine ehrlichen Leibeserben mannesstammes (fief mâle) unsere eigentümlichen Berger oder Vachery Ribetsch genannt . . . vom Schwarzen Brunnen (Noirfontaine) an, neben der Matten le Prétz Babé und le prétz de Catté genannt, des Jean in der Combe Chavaux (= Chavat) wohnhaft »

Par une seconde lettre de fief Frantz devient aussi porteur «des préts du lieu des malades (= Les Malettes) oder die neugemachte Weydt im Hasenburgischen (Asuel) Boden (acte du 20 avril 1668, archives à Berne).»

La famille de Frantz, fils de Heiné: Frantz bapt. . .

marié. Elso (Elisabeth) Fleury, fille d'André Fleury (comme conste par acte du 30 décembre 1663, protocole de Not. Melchior Fleury).

enfants: (1. Wolfgang bapt. 9 août 1650
parrain: Wolfgang Lachat, fils de
Hans Lachat, maire de la
Scheulte.

livres paroissiaux de Montsevelier

3. Arnoldus bapt. 30 octobre 1653

2. Henricus bapt. 2 septembre 1657. parrain: Arnoldus Lachat, fils de Hans Lachat, maire de la

Scheulte.

4. Hantzelet (par actes, lettre de fief, protocoles).

Wolfgang et Henry héritaient de leur père le Creu, mais ils restèrent sans descendants mâles; Arnold était aux Rangiers, que par la suite il dût abandonner, et ce furent les descendants de Hantzelet à la Caquerelle, qui se partagèrent après dans les trois fermes. Ces descendants sont restés là-haut jusqu'au temps présent. (Rangiers fut vendu en 1891 à la Commune de Boécourt par mon grandpère, et ses frères et sœurs, parmi lesquels étaient la Sœur mère Annette Lachat, religieuse hospitalière à l'hôpital de Delémont, les filles Lachat au bureau postal de Bassecourt, Léon Lachat huissier à Bassecourt, François Lachat «au double aigle» de Charmoille. Mon grandpère est alors venu habiter Reinach (Bâle campagne). Par acte du 29 juin 1817 tous ces Lachat descendant des Rangiers sont devenus bourgeois d'Asuel, par Jean Marie Conrad (mon arrièrearrière grandpère). De cette famille ressortissaient des prêtres et des réligieuses, desquels j'ai trouvé bon nombre de détails qui valent la peine d'être publiés.

IIe Partie.

Melchior Lachat, (fils de François [le premier] de la Scheulte, frère de Heiné), d'après les rôles militaires, se trouve à Elay de 1613—1650 (comme «musquatier» ou «hallebardier»); en 1651 il fut inscrit:

«Melchior Latschat à estranger

Melchior Latschat son fils estant absent

Hanslé fils de Melchior estant absent.»

C'est donc vers 1650 que Melchior, avec sa famille, quitta Elay pour alors s'installer ailleurs. Où est-il allé? C'est de nouveau des protocoles de notaires qui nous l'apprennent. Not. Melchior Flury de Vermes (archives à Berne) le 24 septembre 1660, nous lisons:

«Hanslé Schaller de Verme, et Steph Flury de derrier Vustmatte (à la Scheulte) principal rendeur, lesquels confessent de debuoir à honorable Melchior Lachat d'Elay, demeurant présentement auprès de Bourrignon »

Not. Jean Berlincourt de Delémont (archives à Berne), acte du

2 octobre 1660, nous lisons:

«Lehensbrief für Melchior Lachat auf dem Bürgisberg (ferme de Bourrignon) kundt und zu wissen sey jedermänniglichen mit diesem Lehensbrief, dass der ehrenwert und wohlgelehrte Herr Johann Frantz Babé, fürstl. Bischöf. baselischer officialat procurator und des Rechts zu Delsperg als Schaffner und Gewalthaber des edlen Vogts Junkhard Hantz Frantz Ankle in von Flachslands, welcher in desselben Namen, am heut dato, hat zu einem Rechten nutz und Erblehen in Lehensweyss, so rechts und redlich verliehen dem ehrbaren Melchior Latschat, wohnhafft auf dem Berg Bürgis, als Lehensträger in namen sein selbsten und seinen ehrlichen Liebs-Erben und Lehensgenossen. Benanntlichen ein Matten genannt le pray froidevaul auff Dietwyler (= Develier) Berg gelegen zwischen den Felsen hinab gegen Mittag, das Wasserbächlein gegen Mitternacht, Bleich Montahon (= Montavon) du prez Bourquegnat gegen Sonnenaufgang, stossend ahnt Montahoner bann gegen Sonnennidgang.» Melchior avait vendu ses propriétés à Elay, du moins en partie, à

Hans Rütti d'Elay

«pour 300 florins monoye de basle qui est pour un payement de la Vacherie et lieu vendu cy devant par ledi Melchior Lachat». Not. Fleury, 14 janvier 1661.

Melchior est mort avant le 3 mars 1668, car, à cette date, sa femme et ses enfants ont acheté une maison à Delémont,

«honorable homme Jacob Damine bourgeois de Delémont a vendu aux vefue (veuve) et heritiers de feu Melchior Lachat d'Elay, natis de la Scheulte, les honorables Hanslé Lachat, Urs Lachat, Peter Lachat, assisté de Hans Jakob Lachat et de Henry Lachat

Not. Jean Berlincourt)

Le 23 avril 1670, Not. Gomoy Georges à Delémont: Ursule, la mère donne à cette date, à chacun de ses fils et beaufils, la somme de 100 livres; là sont nommés: Heinrich, Hans, Turs Peter, Melchior, Joggelé von Dietwyler, Hans-Jakob et Mathys.

Le 25 may 1679, Not. Gomoy Georges, protocoles aux archives à Berne:

«Jean George Conscience bourgeois et substitué gros Væble de Delémont a vendu à honorable Turs Latschat d'Eslay, demeurant au Vorburg, Peter Latschat, demeurant en la Combe rier Glovelier (= Combe Taboillon), à Melchior Latschat de la Saigne, et Jocquelet Latschat, (cy devant à Develier = Dietwyler Berg) du Pré Sergent, tous frères présant, stipulant la onzième partie de la maison de Jacob Damine présant comme temoin Mathis Latschat de Roche d'Or, leur frère.»

Voici qu'enfin nous avons trouvé les ancêtres de Jean-Jacques le père des Lachat de Roche d'Or. Nous pouvons maintenant apporter des corrections à la généalogie des Lachat de Roche d'Or: Mathys Lachat n'était pas le fils de Jean-Jacques, mais son frère. Et voilà donc qu'il est juste que Mgr. Eugène Lachat est de provenance scheultaise. Nous savons aussi, que le premier Lachat Frantz des Rangiers était le bon cousin de Jean-Jacques et de Mathys à Roche d'Or.

Et voici encore une chose qu'il faut corriger à la généalogie de Roche d'Or: *Mathys Lachat* n'avait pas seulement 3 filles, et sa famille n'était pas «éteinte sans qu'on sache ni l'établissement, ni l'époque de la mort » comme l'écrivait l'auteur de la généalogie.

19 novembre 1671, notaire Chermyat, Bassecourt:

«Mathis Latschat de la Schild, beaufrère de Claude Queslin Voeble de Roche d'Or a été reçu bourgeois audi Roche d'Or et a pretté le serment coustumier. Et en a payer 21 livres 10 b.»

La femme de Mathys, et lui même aussi, ayant été suspecte d'Hérésie ont dû passer un examen de religion devant Messieurs les conseillers et procureur général Bellenay et Liépure.

«Cathérine fille de Claude quelin et femme de Mathys Lachat demeurant à Fontaine entre Charmille et Cornol.» 25 novembre 1686 remarque: «Elle a abjuré son hérésie et en après sortie avec son mary hors du pays.»

C'est à Large en Alsace qu'ils sont allés, (Not. Golle, Charmoille, archives à Berne, N 265):

«Copie du Certificat de Bourgeoisie pour Frantz Lachat, fils de feu Mathis Lachat*) m'a demandé de luy donner un certificat: comme Jean Lachat, résidant à Cornol, estant bourgeois de Roche d'Or, maime ayant payé la reconnaissance de ladite Communeuté en plusieurs années, telle qu'il est rapporté sur le livre les années 1713, et 1714 à cois ledi Jean Lachat a payé chaque année 7 b. 6 d., ledi Jean étant fils de Mathis Lachat qu'étant aussi bourgeois de Roche d'Or. Fait à Roche d'Or 31 mars 1758.»

Not. Golle de Charmoille, archives à Berne, N. 264. 9 juillet 1763:

«Copie d'un certificat pour honorable Conrad Lachat, fils de Germain Lachat de la Combe Queloz, (entre Cornol et Charmoille) par devant le Notaire souscript les témoins déclarent par leur bonne conscience estre bien souvenant que feu Mathis Lachat en son vivant demeurant en la métairie en lieu di es Borbay paroisse de Large, lieu voizin dudi Charmoille, et qui celuy Mathis avait 7 fils et 3 filles, procré en léal mariage avec Cathérine sa femme, les fils nommés: Laurent, Jean (à Cornol), Baptiste, Germain (à Combe Queloz; après à Vermes) (ledi Germain étant le père dudi Conrad et Mathis son grandpère), Jocquelet, Frantz (Thuillère à la Thuillerie de Morimont), Henry, et auront toujours entendu dire, que les susdit Lachat étaient Bourgeois de Roche d'Or.»

Voilà des indications pour suivre des branches inconnues jusqu'alors:

Peter Lachat, fils de Melchior, s'est établi à la Combe Taboillon de Glovelier.

1701, 25 mai.

«Pierre Lachat d'Elay résidant en la Combe Taboillon, environ 10 ans, qu'il acquit en fief héritable une certaine métairie appartenants au Chapitre de Lutterbach en Alsace, dont il laissa jouir ses deux fils Henry et Jean-Jacques Latschat (au Val de St-Amarin).» Hans Lachat, fils de Melchior, d'abord à Elay, par admodiation de 1763 pour 6 ans au Prel Sergent dedoz.

Turs, fils de Melchior, au Vorburg et plus tard à Elay.

^{*)} Thuillère en la Thuillerie de Morimont.

Melchior, fils de Melchior, s'installe à la Saigne, ses descendants étaient «rier Montarry», à Montmelon et à la Combe Chavat, et à la Scheulte, en partie ils sont devenus bourgeois de St. Ursanne.

Jogglé, fils de Melchior, d'abord à Develier, où il a laissé deux fils mariés, alors que lui même est allé s'installer au Prés Sergent (1685) et y a laissé une nombreuse famille, qui occupa les fermes: Copperie, Cras des Parties, etc. Ses descendants sont probablement encore actuellement bourgeois de St. Brais et de Develier.

Heinrich, à Elay d'abord, et en suite à Pfeffingen; les descendants peut-être à Grellingen, chose qui serait encore à examiner.

N. B. Tout intéressé des familles Lachat peut s'adresser au soussigné: Abbé Paul Lachat, Kannenfeldstr. 35, Bâle.

Les sources.

Les livres paroissiaux de Montsevelier commencent vers 1602. C'est par hasard que j'ai appris que ces livres sont restés dans la cure. L'inventaire des livres paroissiaux des archives de l'Etat de Berne ne connaît des livres paroissiaux de Montsevelier qu'à partir de 1796.

De grande importance étaient aussi les minutes et protocoles de notaires de l'ancienne principauté de l'évêque de Bâle, déposés actuellement aux archives de l'Etat de Berne. Par là il était possible de trouver quelques membres de la famille, dont les livres paroissiaux ne donnent aucune nouvelle.

Ensuite une série de *lettres de fief* déposées aux mêmes archives, parmi lesquelles surtout la lettre de fief de 1563 sur le lieu de la Scheulte.

A remarquer encore que le prévôt et le chapitre de Moutier-Grandval étaient seigneurs de *la Scheulte*. Jusqu'à 1771 le Scheulte appartenait à Montsevelier, dès lors Mervelier avait elle-même une église paroissiale et les habitants de la Scheulte appartenaient alors à cette nouvelle paroisse.

Die sankt-gallischen Quellen zur Familienforschung

Von Dr. Alfred Schmid, Stadtarchivar, St. Gallen (Schluß)

Immer wieder kommt es vor, daß mir die Frage nach dem ersten Auftauchen eines Burgergeschlechtes gestellt wird. Da ist guter Rat mitunter recht teuer. Die gedruckten Bürgerbücher enthalten seit 1886 wohl sog. genealogische Notizen; aber für alle Familien das genaue Datum der Einbürgerung anzugeben, hat noch kein Bear-